

Le 1^{er} décembre 2022, MARGUERITTES

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu :

- LE MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2022 A 18 h 30,
- à la Mairie, dans la salle ordinaire de ses délibérations (salle Claude Erignac) – rue Gustave de Chanaleilles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Rémi NICOLAS,

Maire de MARGUERITTES

ORDRE DU JOUR :

0. Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil municipal des 19 et 26 octobre 2022 ;
1. Gestion du personnel communal – promotion interne – modification du tableau des emplois ;
2. Organisation du temps de travail ;
3. Signature de la convention cadre de fonctionnement du pôle médecine du travail commun à Nîmes Métropole et la commune de Marguerittes intégrant l'avenant n° 2 ;
4. Avenant à la convention d'adhésion au service paie à façon du CDG ;
5. Délibération autorisant Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement ;
6. Reversement d'une fraction de la taxe d'aménagement à la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole ;
7. ZAC Mézeirac – avenant n° 2 à la concession d'aménagement avec la SPL AGATE ;
8. Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage du Département du Gard à la commune de Marguerittes pour la réalisation d'un centre médico-social au sein du futur "Village des Solidarités" ;
9. Rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif de Nîmes Métropole – exercice 2021 ;
10. Déclaration préalable de toute division volontaire en propriété par ventes ou locations simultanées ou successives en zones A et N du territoire ;

11. Bilan de la mise à disposition du public et approbation de la modification simplifiée n° 2 du PLU ;
12. Appel à manifestation d'intérêt pour la location de toitures de bâtiments communaux destinées à recevoir des équipements d'énergie photovoltaïque ;
13. Travaux de rénovation et d'amélioration énergétique du groupe scolaire Peyrouse ;
14. Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'ESCAL ;
15. Subvention exceptionnelle à l'OMF ;
16. Valorisation de la plaine sportive de Praden : installation de terrains de tennis ;
17. Modification du règlement du marché de plein air du samedi ;
18. Autorisation accordée à tous les commerces de vente au détail alimentaires, non alimentaires et de services à déroger au repos dominical des salariés les 24 et 31 décembre 2023.

► Les rapports de présentation correspondants sont joints à cette présente convocation

Composition du Conseil municipal

Maire : M. Rémi NICOLAS.

Adjoints au Maire : Mme Patricia POUBLANC – M. Frédéric COURRENT - Mme Frédérique CONDET – M. Jean-Pierre CATHEBRAS – Mme Diane ARRIAGADA – M. Bernard CHANTRIER – Mme Audrey RANC et M. Denis CANTIER.

Conseillers municipaux délégués : Mme Martine REARD – Mme Joëlle HUYNH – Mme Liliane GUIRAUD – M. Christian BLANCARD – Mme Florence LIMONES – M. Eric PEREDES – M. Eric MARC – Mme Sophie GOMES – Mme Laïla ACHKAR – Mme Laure DELAMON – M. Renaud LEROI - M. Yohan MESSABIER – Mme Karine PACHAIRE et M. Georges VIERNE.

Conseillers municipaux : M. Denis BRUYERE – M. Stéphane GUILLEMIN – Mme Julie DELVAL – Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA – M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.